



PROCÈS-VERBAL

LISTE DES PARTICIPANTS

Membres du Comité Directeur		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Serge Pichoff • Président ▪ Yvette Corniaux • Sec. Générale ▪ Bernard Hoppe • Trésorier ▪ Jeannine Bauler ▪ Stève Belin ▪ Julien Blatecky ▪ Philippe Brandenbourger ▪ Gérard Brissaud 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Jean-Bernard Duval ▪ Robert Faivre ▪ Francis Hue ▪ Caroline Imbert ▪ Bernard Langenfeld ▪ Florence Le Baron ▪ Christophe Lopez ▪ Vincent Patalas 	<p>Absents :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▫ Fanny Gaschy (excusée) ▫ Philippe Lallemand ▫ Jean-Paul Landron (excusé) ▫ Claire Polisenio ▫ Serge Robert (excusé)
CLUBS REPRÉSENTÉS	Alsace (18 clubs)	Bitschwiller-lès-Thann ; Brunstatt ; Colmar ; Archers Haguenau ; Herrlisheim ; ATAL Illkirch ; Lingolsheim ; Mulhouse CAB ; Mulhouse STA ; Neuwiller-les-Saverne ; Obernai ; Rixheim ; Ste-Croix-en-Plaine AC ; CA Ste-Croix-en-Plaine ; Sélestat ; Thann ; Volgelsheim ; Wissembourg		
	Champagne-Ardenne (28 clubs)	Arcis-sur-Aube ; Bar-sur-Seine ; Bettancourt ; Brienne-le-Château ; Châlons-en-Champagne Archers ; Châlons-en-Champagne 1 ^{ère} Cie ; Chaource ; Charleville-Mézières ; Chaumont ; Eclaron ; Epernay ; Fismes ; Gueux ; Maizières ; Mareuil-sur-Ay ; Pargny-sur-Saulx ; Reims ; Rethel ; Romilly-sur-Seine ; Saint-Dizier (F. Bragarde) ; Ste-Ménéhould ; Sedan ; Suippes ; Troyes ; Val-de-Barse ; Vauchonvilliers ; Vertus ; Ville-sous-la-Ferté.		
	Lorraine (44 clubs)	Amanvillers ; Ars-sur-Moselle ; Bar-le-Duc ; Breux ; Commercy - Conflans-en-Jarnisy ; Creutzwald ; Dieuze ; Dombasle-sur-Meurthe ; Einville ; Epinal ; Farébersviller ; Faulquemont ; Folschviller ; Gorze ; Hagondange ; Hayange ; Hettange-Grande ; Ligny-en-Barrois ; Longwy ; Ludres ; Marly-Pournois ; Metz ; Mont l'Étroit ; Montigny-lès-Metz ; Nancy 1 ^{ère} Cie ; Neufchâteau ; Neuves-Maisons ; Pont-à-Mousson ; Pont-St-Vincent ; St Dié-des-Vosges ; St Nicolas-de-Port ; Sarrebourg ; Sarreguemines ; Seichamps ; Senones ; Thaon-les-Vosges ; Toul ; Vagney ; Vandoeuvre ; Varangéville ; Verdun ; Vittel ; Xonrupt-Longemer		
Invités	<ul style="list-style-type: none"> • Jean-Michel Cléroy, président de la Fédération Française de Tir à l'Arc • Jean-Marc Haas-Becker, président du Comité Régional Olympique et Sportif Grand Est • Henry Lemoine, vice-président de la commission Sport de la Région Grand Est • Jean-Jacques Becquet, vice-président de la Fédération Française de Tir à l'Arc • Les président(e)s des Comités départementaux : Ardennes (D. Boizet) ; Aube (JL Lefèvre) ; Marne (G. Brissaud) ; Meurthe-et-Moselle (C. Imbert) ; Moselle (S. Wrona) ; Bas-Rhin (A. Romanet) ; Haut-Rhin (Y. Corniaux) ; Vosges (A. Blaison) • Les candidats à l'élection au CoDir : Alexandre Beaumont (excusé) - Marie Dormont • Les conseillers techniques : Robert Bischoff (excusé) - Jacques Rousseau 			



Le président du Comité Régional de Tir à l'Arc du Grand Est, Serge Pichoff, accueille les participants aux assemblées générales extraordinaire et ordinaire 2020 du CRTA du Grand Est, et remercie de leur présence les représentants des clubs de tir à l'arc du Grand Est, les président(e)s des Comités départementaux du Grand Est, ainsi que les personnalités invitées : Jean-Michel Cléroy (président de la FFTA) ; Jean-Marc Haas-Becker (président du CROS Grand Est) ; Henry Lemoine (vice-président de la Commission sport de la Région Grand Est) ; Jean-Jacques Becquet (vice-président de la FFTA). Il excuse Anoutchka Chabeau (directrice régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale du Grand Est), ainsi que Laurent Philbert, directeur de la Maison des sports, retenus par d'autres obligations.

Le président Serge Pichoff explique à l'assemblée le déroulé prévisionnel des travaux de la journée ainsi que leurs modalités pratiques, rappelant que chaque représentant de club s'est vu remettre au greffe un livret synthétisant les informations relatives aux AG de ce jour, ainsi qu'une enveloppe contenant les bulletins de vote afférents à chaque club. Il indique par ailleurs que, par souci d'efficacité, les votes à bulletin secret figurant à l'ordre du jour se dérouleront à la mi-journée, lors de la pause déjeuner (disposition qui sera soumise à l'approbation de l'assemblée lors des débats à venir). Il propose également que les scrutateurs qui seront désignés pour l'AGE le soient également pour l'AGO.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE



Le président Serge Pichoff ouvre la séance à 10 h 15.

1. CONTRÔLE DES POUVOIRS

Après enregistrement auprès du greffe, 88 clubs sur 144 sont représentés. Les présidents de club, ou leurs représentants dûment mandatés, totalisent un pouvoir votatif de 352 voix (sur 460). Le quorum étant atteint, l'assemblée peut donc valablement délibérer.

2. ACCUEIL PAR LE PRÉSIDENT

Le président Serge Pichoff rappelle que cette AGE est convoquée en vue de la modification des statuts et du règlement intérieur du Comité Régional de Tir à l'Arc du Grand Est, les changements proposés portant sur l'ajout de clauses permettant d'organiser un vote à distance lors d'assemblées électives (les nouveaux textes ont été communiqués aux clubs par courriel puis mis en ligne sur l'extranet fédéral, pour consultation préalable à l'AGE).

Il s'agit de modifications corrélatives au projet de la FFTA de faire évoluer en ce sens ses textes, projet qui sera soumis à l'approbation de l'AG fédérale du 28 mars 2020. Le vote de l'AGE du CRTA du Grand Est intervient donc en amont de l'assemblée générale de la FFTA.

↳ Intervention de Jean-Michel Cléroy, président de la FFTA :

L'AG de la FFTA programmée en décembre ne concerne que l'élection des membres du Comité Directeur de la FFTA. Les Comités régionaux et départementaux doivent organiser leurs AG électives avant celle de la FFTA. Le vote à distance par voie électronique serait géré par une société dûment habilitée par le ministère de l'Intérieur. Le coût serait moins élevé que de faire déplacer tous les délégués de clubs. Les Comités régionaux et départementaux peuvent choisir d'opter pour ce dispositif.

Seules les AG électives sont concernées, les assemblées générales en présentiel restant des moments d'échanges qu'il convient de préserver.

3. DÉSIGNATION DES SCRUTATEURS

Le président Serge Pichoff propose à l'assemblée que les scrutateurs qui seront désignés ici, le soient à la fois pour l'AGE et pour l'AGO. Aucune objection n'est formulée : la proposition est acceptée à l'unanimité.

Se portent volontaires pour superviser le déroulement des votes (AGE et AGO) :

- | | | | |
|----------------------|------------------------|-------------------|-------------------|
| ▪ Armand Di Bona | (club d'Amanvillers) ; | ▪ Alain Parsy | (club de Sedan) ; |
| ▪ Jean-Pierre Fenard | (club de Vittel) ; | ▪ François Perrin | (club d'Épinal). |

Le président Serge Pichoff soumet la désignation des 4 scrutateurs (AGE et AGO) à l'approbation de l'assemblée, par vote à main levée.

Abstention	Contre	Pour	
0	0	352	→ Les 4 scrutateurs sont approuvés à l'unanimité.

4. MODIFICATION DES STATUTS ET RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le président Serge Pichoff soumet la modification des textes à l'approbation de l'assemblée, par vote à main levée.

Abstention	Contre	Pour	
0	0	352	→ La modification des statuts et du règlement intérieur est adoptée à l'unanimité.

Le président Serge Pichoff clôture l'assemblée générale extraordinaire à 10 h 45.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE



Le président Serge Pichoff ouvre la séance à 10 h 45.

5. CONTRÔLE DES POUVOIRS

Après enregistrement auprès du greffe, 88 clubs sur 144 sont représentés. Les présidents de club, ou leurs représentants dûment mandatés, totalisent un pouvoir votatif de 352 voix (sur 460). Le quorum étant atteint, l'assemblée peut donc valablement délibérer.

6. ACCUEIL DU PRÉSIDENT

Le président Serge Pichoff présente le programme des travaux et le déroulé de cette assemblée générale ordinaire.

Suivant les propositions qu'il a faites plus tôt, en préambule de l'AGE, il indique à l'assemblée que les séances de vote à bulletin secret prévues aux points 10 et 11 de l'ordre du jour, se dérouleront durant la pause déjeuner.

7. DÉSIGNATION DES SCRUTATEURS

Comme validé par l'assemblée au point 3 de l'ordre du jour de l'AGE, les 4 scrutateurs désignés pour superviser le déroulement des votes sont les mêmes que ceux de l'AGE :

- | | |
|---|------------------------------------|
| ▪ Armand Di Bona (club d'Amanvillers) ; | ▪ Alain Parsy (club de Sedan) ; |
| ▪ Jean-Pierre Fenard (club de Vittel) ; | ▪ François Perrin (club d'Épinal). |

L'accord de l'assemblée est enregistré, conformément au vote précédent.

Abstention	Contre	Pour	
0	0	352	→ Les 4 scrutateurs sont approuvés à l'unanimité.

8. APPROBATION DU PV DE L'AGO DU 16 FÉVRIER 2019

Le président Serge Pichoff soumet à l'approbation de l'assemblée le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire 2019, par vote à main levée.

Abstention	Contre	Pour	→ Le PV de l'AGO 2019 est approuvé à l'unanimité.
0	0	352	

Une observation est toutefois formulée quant à la liste des clubs présents : la liste mentionne le club de "Villers", alors qu'il n'existe pas. Le président Serge Pichoff prend note, explique qu'il s'agit d'une confusion entre le nom du club de Charleville-Mézières et l'adresse de son vice-président (tel que figurant sur l'extranet fédéral), puis indique que l'erreur sera corrigée sur le PV 2019, lequel sera ensuite rediffusé aux clubs dans cette nouvelle version, amendée.

9. RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

Le président Serge Pichoff procède à la lecture de son rapport moral, évoquant notamment les points suivants :

- le CRTA du Grand Est fête son 4^e anniversaire en 2020 ; encore très jeune, il poursuit son développement ;
- date de la prochaine AG électorale, prévue le 14 novembre 2020 dans le cas d'un vote à distance, ou le 21 novembre (après-midi) en présentiel ;
- principaux projets et axes de développement pour 2020 : sport santé, handicap, féminisation, etc.
- fonctionnement du Comité Directeur et du Bureau du CRTA du Grand Est ; le CoDir fonctionne actuellement avec 21 membres sur 25 (2 candidats ont manifesté le souhait de rejoindre l'équipe) ; Bureau : Aurélie Millet, démissionnaire du poste de secrétaire général en octobre 2019, est remplacée dans ces fonctions par Yvette Corniaux ;
- création d'un nouveau club : les Archers sans Limite, présidé par Dominique Lavis (club dit "partagé", mixant les publics valides et handicapés) ;
- tour d'horizon de l'actualité du Comité régional : licences, arbitres, plan de développement, subventions, moments marquants de la saison (Vittel, Mondial Air Ballons, Bouquet Provincial, trophée FFTA des communes de moins de 3 500 habitants attribué à la municipalité d'Arcis-sur-Aube, etc.) ;
- réforme territoriale applicable au 1^{er} janvier 2021 concernant la Collectivité européenne d'Alsace, au sein de la région Grand Est ;
- affaires d'abus sexuels et autres actes de pédophilie qui agitent le monde sportif depuis quelques jours : chacun de nous répond d'un devoir de vigilance absolue (dirigeants, entraîneurs, accompagnateurs, compétiteurs, etc.)... Une récente décision du Comité directeur de la FFTA a validé un plan de prévention des discriminations et des abus sexuels, outil sur lequel pourront s'appuyer nos dirigeants pour lutter contre l'intolérable.

En clôture de cette intervention et avant de poursuivre la séance, le président Serge Pichoff demande à l'assemblée de se lever et d'observer un moment de recueillement en mémoire des disparus de l'archerie du Grand Est ces derniers mois :

- Luc Mestrude, entraîneur au club des Archers Châlonnais ;
- José Reiss, président du club d'Erstein ;
- Marcel Thomas, vice-président de la 1^{ère} Cie de Dombasle-sur-Meurthe.

10. ÉLECTION COMPLÉMENTAIRE DES MEMBRES DU CODIR

Suite à l'appel à candidatures qu'il a lancé lors de l'AGO 2019, le président Serge Pichoff a été contacté par 2 personnes, volontaires pour rejoindre l'équipe du Comité Directeur du CRTA du Grand Est : Alexandre Beaumont et Marie Dormont.

Après présentation des 2 candidats, le président Serge Pichoff soumet leur élection au vote de l'assemblée générale, à bulletin secret. Au terme du scrutin (clôturé à 13 h 45), le président annonce les résultats qui lui sont communiqués par les scrutateurs (suffrages exprimés : 331).

Alexandre Beaumont	Marie Dormont	→ Alexandre Beaumont et Marie Dormont sont élus membres du Comité directeur du CRTA du Grand Est, à la majorité des 331 votes exprimés.
320 "pour" 11 "contre"	328 "pour" 3 "contre"	

11. ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS DE CLUB À L'AG DE LA FFTA

Le président Serge Pichoff indique n'avoir reçu que 4 candidatures, alors que le Comité Directeur du CRTA du Grand Est avait validé la représentation du Grand Est par 6 délégués. Les candidats sont : Pierre Bauler (Hagondange) ; Gérard Brissaud (Archers Châlonnais) ; Florence Le Baron (Lingolsheim) ; Serge Pichoff (Neufchâteau).

Le président soumet leur élection au vote de l'assemblée générale, à bulletin secret. Au terme du scrutin (clôturé à 13 h 45), le président annonce les résultats qui lui sont communiqués par les scrutateurs (suffrages exprimés : 330) :

Pierre Bauler	Gérard Brissaud	Florence Le Baron	Serge Pichoff
330 "pour" → élu	330 "pour" → élu	330 "pour" → élue	330 "pour" → élu

La délégation du CRTA du Grand Est à l'AG fédérale du 28 mars 2020 se composera donc de 4 délégués :

- Bauler Pierre
- Brissaud Gérard
- Le Baron Florence
- Pichoff Serge

↪ Intervention de Jean-Michel Cléroy, président de la FFTA :

Jean-Michel Cléroy regrette que la délégation ne se compose finalement pas de 6 délégués de club, rappelant que cela engendre une perte de voix pour le Comité du Grand Est. Il invite les présidents de club à présenter leur candidature lors de prochaines AG, ou à inciter leurs licenciés à le faire.

12. RAPPORT D'ACTIVITÉ - COMMISSION SPORTIVE

Le président Serge Pichoff passe la parole au responsable de la commission sportive, Stève Belin, qui présente le bilan de la saison écoulée et les projets d'actions pour les mois à venir.

La présentation est suivie d'un échange de questions / réponses avec l'assistance.

Interruption des travaux de 12 h 15 à 13 h 45 (pause déjeuner et votes à bulletin secret)

À la reprise des travaux, à 13 h 45, le nouveau décompte des participants établit un total de 80 clubs présents (sur 144), représentant un pouvoir votatif de 320 voix (sur 460).

13. RAPPORT D'ACTIVITÉ - COMMISSION FORMATION

Le président Serge Pichoff expose à l'assemblée que la commission formation a rencontré des difficultés de fonctionnement au cours de l'année, et ce en raison de l'indisponibilité de son responsable, Serge Robert, dont les engagements professionnels l'ont amené à de nombreux déplacements et des absences prolongées. Le fonctionnement de la commission s'en est trouvé notablement affecté, ce qui a conduit le président à solliciter l'intervention des commissions Sportive et Communication qui ont pris le relais, appuyées par les deux conseillers techniques. Le président Serge Pichoff les remercie d'avoir accepté d'assumer cette charge de travail supplémentaire, puis demande à Jacques Rousseau, CTS, de présenter le bilan des actions de la commission formation.

La présentation est suivie d'un échange de questions / réponses avec l'assistance.

14. RAPPORT D'ACTIVITÉ - COMMISSION COMMUNICATION

Le président Serge Pichoff passe la parole au responsable de la commission communication, Julien Blatecky, qui présente le bilan de la saison écoulée et les projets d'actions pour les mois à venir.

La présentation est suivie d'un échange de questions / réponses avec l'assistance.

15. RAPPORT D'ACTIVITÉ - COMMISSION LABELLISATION

Le président Serge Pichoff passe la parole au responsable de la commission labellisation, Gérard Brissaud, présente les évolutions du dispositif et les changements entrant en vigueur cette saison. Gérard Brissaud souligne l'absence de référent labellisation dans les départements de la Haute-Marne, de la Meurthe-et-Moselle, de la Meuse et des Vosges.

La présentation est suivie d'un échange de questions / réponses avec l'assistance.

16. RAPPORT D'ACTIVITÉ - COMMISSION ARBITRAGE

Le président Serge Pichoff passe la parole au PCRA, Robert Faivre, qui présente le bilan de la saison écoulée et les projets d'actions pour les mois à venir.

La présentation est suivie d'un échange de questions / réponses avec l'assistance.

↔ *Intervention de Jean-Michel Cléroy, président de la FFTA :*

Concernant les tenues "grande taille", Jean-Michel Cléroy explique que la FFTA attend des propositions de son équipementier à ce sujet. À partir de septembre 2020, les arbitres qui ne seront pas encore équipés de la nouvelle tenue, à leur taille, seront exceptionnellement autorisés à porter l'ancienne tenue, rouge. Par ailleurs, la qualité du textile n'étant pas celle espérée, une réflexion est en cours pour une nouvelle matière. Enfin, les équipes de France seront dotées de vêtements de pluie, vêtements dont seront également équipés les arbitres.

17. RAPPORT D'ACTIVITÉ - COMMISSION MÉDICALE

En l'absence du responsable de la commission, Jean-Paul Landron, le président Serge Pichoff procède à la lecture de la note de synthèse préparée par ce dernier (contrôles d'alcoolémie, certificats médicaux).

↔ *Intervention de Jean-Michel Cléroy, président de la FFTA :*

Jean-Michel Cléroy précise que si l'alcool n'est plus interdit au niveau international, la FFTA maintient pourtant les contrôles, qui effectués soit par la commission médicale de la FFTA, soit par un médecin agréé par elle. Concernant le certificat médical, il rappelle que le projet initial de la CPAM de le supprimer a été rejeté : l'obligation de présenter le certificat médical est donc maintenue.

18. RAPPORT FINANCIER

Bernard Hoppe, trésorier, présente et commente les bilan et compte de résultat de l'exercice 2019, dont le solde est bénéficiaire, de + 1.578,60 €.

La présentation est suivie d'un échange de questions / réponses avec l'assistance.

Bernard Hoppe rappelle que les présidents de club, ou leur trésorier, doivent conserver une copie des formulaires d'inscription aux stages, formations, assemblées générales, etc., ces formulaires valant facture. Il informe par ailleurs l'assemblée que les factures de frais d'arbitrage sont en cours d'envoi aux clubs, pour paiement.

19. RAPPORT DES RÉVISEURS AUX COMPTES

Adeline Blaison procède à la lecture du rapport des réviseurs aux comptes, qui attestent d'une bonne gestion, sans anomalie, et propose à l'assemblée générale de donner quitus au Trésorier.

20. VOTE DE DÉCHARGE AU TRÉSORIER

Le président Serge Pichoff propose à l'assemblée générale de voter la décharge au trésorier, par vote à main levée.

Abstention	Contre	Pour	→ La décharge au trésorier est votée à l'unanimité.
0	0	320	

21. NOMINATION DES RÉVISEURS AUX COMPTES POUR L'AG 2021

Se portent volontaires pour le contrôle des comptes de l'exercice 2020 :

- | | | | |
|---------------------|---------------------|-------------------------|-------------------------------|
| ▪ Adeline Blaison | (club de Xonrupt) ; | ▪ Jean-Pierre Demangeon | (club : St Nicolas-du-Port) ; |
| ▪ Étienne Delzongle | (club d'Obernai) ; | ▪ Véronique Morel | (club de Colmar). |

Le président Serge Pichoff soumet la nomination des 4 réviseurs aux comptes à l'approbation de l'assemblée, par vote à main levée.

Abstention	Contre	Pour	
0	0	320	→ Les 4 réviseurs aux comptes sont approuvés à l'unanimité.

22. VOTE DE DÉCHARGE AU COMITÉ DIRECTEUR

Le président Serge Pichoff propose à l'assemblée générale de voter la décharge au Comité directeur, par vote à main levée.

Abstention	Contre	Pour	
0	0	320	→ La décharge au Comité directeur est votée à l'unanimité.

23. TARIF DE LA PART RÉGIONALE DES LICENCES 2020-2021

Le président Serge Pichoff annonce à l'assemblée que le Comité Directeur du CRTA du Grand Est s'est prononcé en faveur du maintien du tarif actuel de la part régionale des licences pour la prochaine saison.

Il soumet cette décision à l'approbation de l'assemblée générale, par vote à main levée.

Abstention	Contre	Pour	
0	0	320	→ Le maintien du tarif de la part régionale des licences 2020-2021 est accepté à l'unanimité.

↪ *Intervention de Jean-Michel Cléroy, président de la FFTA, qui indique que, de son côté, la fédération ne prévoit pas non plus d'augmentation.*

24. BUDGET PRÉVISIONNEL 2020

Bernard Hoppe, trésorier, présente et commente le budget prévisionnel pour l'exercice 2020, d'un montant global de 179.950 €.

La présentation est suivie d'un échange de questions/réponses avec l'assistance.

Le président Serge Pichoff propose à l'assemblée générale de voter le budget prévisionnel, par vote à main levée.

Abstention	Contre	Pour	
0	0	320	→ Le budget prévisionnel 2020 est voté à l'unanimité.

25. PRESTATION DE SERMENT DES NOUVEAUX ARBITRES

Après avoir réussi leur examen, 3 nouveaux arbitres prêtent serment devant l'assemblée, puis se voient remettre leur carte d'arbitre et leur tenue par Robert Faivre, PCRA :

- | | | |
|-------------------|----------------------------|-----------------------------|
| ▪ Théo Moyses | club d'Obernai | catégorie jeune arbitre ; |
| ▪ Leslie Augustin | club de Troyes | catégorie arbitre fédéral ; |
| ▪ Estelle Munier | club de Pont-Saint-Vincent | catégorie arbitre fédéral. |

26. REMISE DE DISTINCTIONS

Le président Serge Pichoff invite le président de la FFTA, Jean-Michel Cléroy, à se joindre à lui pour la remise officielle de distinctions fédérales.

- Il commence par énumérer celles et ceux qui n'ont pas pu être présents ce jour, et pour lesquels les distinctions fédérales ont été adressées directement à leurs présidents de club :

Médaille	catégorie	récipiendaire
▪ Dirigeant	argent	• Marc Gustin, licencié du club du Val d'Ajol
▪ Dirigeant	bronze	• Catherine Burgart, présidente du club de Mulhouse CAB
▪ Dirigeant	bronze	• Christian Lecomte, trésorier du club de Vrignes-aux-Bois
▪ Dirigeant	bronze	• Michel Theys, licencié du club de Vrignes-aux-Bois
▪ Arbitre	bronze	• Patrick Kieffer, licencié du club de Montigny-lès-Metz

- Puis le président Serge Pichoff appelle les récipiendaires présents, à qui leur médaille fédérale est remise devant l'assemblée :

Médaille	catégorie	récipiendaire
▪ Dirigeant	argent	• Jean-Pierre Borroni, président du club de Pont-à-Mousson
▪ Dirigeant	bronze	• Michel Duprey, licencié du club de Troyes
▪ Dirigeant	bronze	• Philippe Larue, secrétaire du club de Troyes
▪ Entraîneur	bronze	• Julien Tronquoy, entraîneur du club de Charleville-Mézières
▪ Arbitre	argent	• Gérard Brissaud, président du club de Châlons (Archers Châlonnais)
▪ Arbitre	argent	• Bernard Burglen, licencié du club de Thann (Archers de la Thur)
▪ Arbitre	argent	• Norbert Perreux, président du club de Reims

↪ *Intervention de Jean-Michel Cléroy, président de la FFTA, pour inciter les clubs, mais aussi les Comités départementaux, à soumettre des dossiers de demande de médaille. Les bénévoles sont très investis, donnent de leur temps, ils méritent d'être mis à l'honneur et être remerciés pour leur engagement.*

- Sur proposition du ministère des Sports, la médaille d'argent Jeunesse & Sport est remise à Francis Hue par Philippe Dormont, pour son engagement associatif de très longue date.



Allocutions des invités officiels ...

► Henry Lemoine • vice-président de la commission Sport de la Région Grand Est :

- félicite le président du CRTA du Grand Est pour le travail de structuration accompli ;
- constate, au vu des résultats sportifs, que le tir à l'arc se porte bien dans le Grand Est (région qui compte 94 comités / ligues, 14 000 clubs et 1 400 000 licenciés) ;
- indique que la Région consacre un budget conséquent au sport, en augmentation à plus de 10 M€ ;
- précise les grands domaines d'investissement : sport de haut niveau, soutien aux événements sportifs, aide aux clubs en D1, aide au fonctionnement des comités (pour le CRTA du Grand Est : 35 500 €) ;
- évoque la question de la gouvernance et du financement du monde du sport, ainsi que la nécessité de se tourner vers le financement privé.

► Jean-Marc Haas-Becker • président du CROS Grand Est, souligne notamment que :

- le tir à l'arc tient son rang parmi les disciplines du Grand Est (podiums, manifestations) ;
- le taux d'autofinancement est tout à fait remarquable ;
- l'arrivée de jeunes membres au sein du Comité Directeur ne peut qu'être bénéfique ;

- la gouvernance du sport est devenue plus complexe, articulée autour de 4 acteurs majeurs ; qu'il existe des interrogations liées à la disparition à venir des DRJSCS et des questionnements quant au ministère des Sports ;
- le monde sportif doit se préparer aux modes de financement futurs qu'il devra trouver ;
- le sport a vocation à grandir, évoluer, et qu'il nous faut mener une réflexion sur nous-mêmes (lourdeurs, rigidités, ajout de règles aux règles, etc.).

► **Jean-Michel Cléroy • président de la FFTA :**

- remercie le président Haas-Becker pour les propos d'encouragement qu'il a tenu à destination des clubs, pierres angulaires du système sportif ;
- souligne qu'une assemblée générale reste un moment institutionnel privilégié, qui donne la parole aux clubs ;
- revient sur l'actualité récente des violences sexuelles révélées dans le monde sportif, ou encore celle de la radicalisation : il faut traiter toutes les formes de violence et de discrimination ; la fédération va prochainement développer des outils à destination de ses clubs pour aider les dirigeants du tir à l'arc ;
- évoque une réflexion menée par la FFTA sur les équipements nécessaires à la structuration des clubs : l'idée est d'établir un plan d'équipement en lien avec les collectivités territoriales, notamment au travers d'une structure modulable dont l'étude a été confiée par la fédération à un cabinet d'architectes ;
- évoque une autre réflexion, consacrée à l'évolution nécessaire de l'offre sportive, adaptée aux changements sociétaux et à la nouvelle gouvernance du sport en France (avec les questionnements liés aux CTS) ;
- présente en primeur le programme de la manche de coupe du Monde sur de tir à l'arc qui se déroulera à Paris sur 3 ans ;
- relève que l'arrivée de jeunes membres au sein du Comité Directeur du Comité régional du Grand Est est une preuve de son dynamisme ;
- remercie le Comité régional de Tir à l'Arc du Grand Est de son invitation, et de l'accueil qui lui a été réservé.



Plus aucun point ne figurant à l'ordre du jour, et après avoir remercié l'assemblée de sa confiance, le Président Serge Pichoff clôture l'assemblée générale ordinaire à 17 h 00.

Serge Pichoff
Président

du Comité Régional de Tir à l'Arc du Grand Est



Yvette Corniaux
Secrétaire Général

du Comité Régional de Tir à l'Arc du Grand Est

